Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 16 décembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Brullé, Alexandre (1814-1891) *est destinataire de cette lettre*
Vigerie, A. *est cité(e) dans cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 16 décembre 1861, 1861-12-16

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 04/09/2025 sur la plate-forme EMAN :
https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34167

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation1 p. (310r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34167?context=pdf

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction16 décembre 1861
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBrullé, Alexandre (1814-1891)
Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméGodin annonce à Brullé qu'il arrivera à Bruxelles jeudi prochain par le train de 3 heures 45 et qu'il sera accompagné d'A. Vigerie, administrateur comptable de ses établissements et de Marie Moret. Il avertit Brullé que son intention de rendre l'usine de Laeken plus prospère requiert de mettre en œuvre l'article relatif à leur liberté commune de leur convention du 29 novembre 1859. Il salue madame Brullé.

Mots-clés

Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citées

- Moret, Marie (1840-1908)
- Vigerie, A.

Lieux cités

- Gare de Bruxelles-Midi, Bruxelles (Belgique)
- Laeken, Bruxelles (Belgique)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34167?context=pdf

décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomVigerie, A.
GenreHomme
Pays d'origineFrance
ActivitéEmployé/Employée
BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34167?context=pdf

Guise le 16 7bre 1861

Mon cher Monsieur Brulé

J'ai enfin pris jour pour me rendre a Bruxelles jeudi prochain ou je compte que nous arriverons par le train de 3 heures 45 minutes vous pourrez y envoyer la voiture et si par impossible nous étions empêché ce serait pour vendredi a la même heure. Je serai accompagné de Mr Vigerie administrateur comptable de mes établissements et de Mlle Marie cela vous fera société un peu nombreuse pour quelque jours

L'urgence que je trouve a tenter de faire entrer Lucien de Laeken dans une voie plus prospère m'engagera je pense a vous proposer pendant mon séjour de rentrer dans notre liberté commune au moyen de l'avertissement exigé par notre convention du 29 7bre 1859. sans que cela préjuge rien sur les mesures que je pourrai prendre l'année prochaine mais pour lesquelles ma liberté d'action me paraît nécessaire comme elle vous l'a paru lors de notre changement de condition

Veuillez agréer ainsi que Madame Brulé mes cordiales [illegible]

[illegible]